



MONTAIGNE ET LA PRIÈRE

Léon - E. HALKIN

Michel de Montaigne, humaniste contestataire et chrétien contesté, traverse l'existence comme un paisible magistrat, consacrant ses loisirs au plaisir des lettres¹. Il ne publie qu'un livre, - mais quel livre! - *Les Essais*. Montaigne est un auteur surprenant, qui toujours se renouvelle et ne se répète jamais. Il est à la fois bavard et secret, plus bavard que secret. Au terme de ses ruminations mentales, il a presque tout dit, redit ou contredit, non sans quelque coquetterie d'auteur. Cependant, il est des questions sur lesquelles sa pensée reste particulièrement ferme. En dépit des apparences, c'est le cas de la religion, c'est-à-dire de la foi, de ses engagements et de ses expressions. Ses analyses font preuve de finesse dans l'observation d'autrui et de sensibilité dans l'évocation de sa propre expérience religieuse.

Malgré une bibliographie copieuse et prometteuse, aucune monographie, à ma connaissance, n'a été consacrée à la prière de Montaigne. Les auteurs divers qui ont analysé sa religion se sont essentiellement préoccupés de deux choses, son orthodoxie et sa moralité, la seconde expliquant la première, ce qui ne me paraît pas d'une saine critique.

¹ Montaigne est né en 1533, mort en 1592. Conseiller au Parlement de Bordeaux de 1557 à 1570. Maire de Bordeaux en 1581. - Ses biographies sont bien connues. Quelques études sur le problème qui nous occupe sont à citer ici: M. DRÉANO, *La religion de Montaigne*, Paris, 1969. - H. JANSSEN, *Montaigne fidéiste*, Nimègue, 1930. - A. FOREST, *Montaigne, humaniste et théologien*, dans la *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, t. XVIII, p. 59-73, Paris, 1929. - C. SCLAFERT, *L'âme religieuse de Montaigne*, Paris, 1951. - A. MÜLLER, *Montaigne*, Paris, 1965. - Les critiques adressées au christianisme par Montaigne sont reprises par H. BUSSON, *Le rationalisme dans la littérature française de la Renaissance*, 2e éd., p. 441 sv. et passim, Paris, 1957. - Je cite les Œuvres complètes de Montaigne d'après l'édition de la Pléiade, par A. THIBAUDET et M. RAT, Paris, 1976.

A notre tour, essayons-nous à une approche dialectique de la pensée religieuse de Montaigne. La prière peut-elle avoir un sens pour ce moraliste indépendant? Certains me répondront sans doute que j'y perds mon temps et ma peine. N'est-il pas acquis que Montaigne est un sceptique, voire un libertin? Dès lors, là où il n'y a ni foi ni loi il ne peut y avoir de piété...

Bossuet et Rousseau, Bayle et Voltaire s'accordent contre Montaigne et ne s'étonnent point de voir les *Essais* condamnés en 1676 par la congrégation romaine de l'Index, soit qu'ils en accablent l'auteur, soit qu'ils lui en fassent honneur et compliment. Oserais-je répliquer à ces censeurs impitoyables qu'un chrétien, même plus vertueux que ne le fut Montaigne, n'en demeure pas moins vulnérable à l'erreur et au péché? Douter de soi n'est pas douter de sa foi et l'honnêteté intellectuelle nous commande d'accepter les déclarations de Montaigne sur lui-même jusqu'à preuve du contraire.

Or les déclarations de ce genre ne sont pas rares dans les mille pages d'une éprouvante prolixité de ce livre dont le sujet est l'auteur lui-même. Avant tout, retenons le chapitre sur la prière², parmi tant d'autres qui nous livrent, jour après jour, les pensées de Montaigne, ses jugements, ses réflexions, ses hésitations et ses repentirs.

Avec tous les bons esprits de son temps, Montaigne s'élève contre le formalisme et le conformisme en matière de piété comme en toute autre matière. «Nous prions, dit-il, par usage ou par coutume, ou, pour mieux dire, nous lisons ou prononçons nos prières. Ce n'est en fin que mine³.» Et, plus loin: «Il semble, à la vérité, que nous nous servons de nos prières comme d'un jargon et comme ceux qui employent les paroles saintes et divines à des sorcelleries et effets magiciens⁴». Une prière qui n'est pas sincère ne vaut rien et la bouche ne doit parler que de l'abondance du cœur. Montaigne, dans son *Journal de voyage en Italie*, raille les courtisanes qui interrompent leurs ébats lorsque sonne l'Angélus⁵, mais il ne parle pas d'expérience personnelle. Il va un peu plus loin quand il écrit: «Je ne trouve aucune qualité si aisée à contrefaire que la dévotion, si on n'y conforme les mœurs et la vie⁶.» Il va beaucoup plus loin lorsqu'il généralise et radicalise son propos en affirmant qu'une «âme impure» ne peut faire une «vraie prière». «Celuy, dit-il, qui appelle Dieu à son

² *Essais*, livre I, chap. LVI: *Des prières*.

³ Livre I, chap. LVI, p. 304.

⁴ Livre I, chap. LVI, p. 310, 311.

⁵ *Journal de voyage en Italie*, p. 1220.

⁶ *Essais*, livre III, chap. II, p. 791.

assistance pendant qu'il est dans le train du vice, il fait comme le coupeur de bourse qui appelleroit la justice à son aide, ou comme ceux qui produisent le nom de Dieu en tesmoignage de mensonge⁷»

De cette déclaration catégorique ne concluons pas trop vite que Montaigne s'est posé la question de savoir si les pécheurs font vraiment partie de l'Église. Son point de vue est celui du moraliste plutôt que celui du théologien. Entre le pécheur endurci et l'Église, il voit plus une inconvenance qu'une incompatibilité. Cette proposition n'en a pas moins déplu par son excès même. Lorsque Montaigne vient à Rome, quelques mois après la publication des *Essais*, le volume est saisi dans ses bagages à l'entrée de la ville. Le Saint-Office le lui rend quelques semaines plus tard avec de menues corrections, parmi lesquelles «l'animadversion sur ce que celui qui prioit devoit estre exempt de vitieuse inclination pour ce temps⁸». Cette fois, il faut le dire, le Saint-Office a eu le bon sens pour lui⁹. L'expression censurée était trop exclusive, car si la prière du pécheur endurci est sincère elle touchera le cœur de Dieu.

Cette page de Montaigne pourrait laisser croire à une contagion de l'esprit réformé, plus inflexible parfois que la pastorale catholique. Calvin, pour qui les seuls élus sont les membres véritables de l'Église, n'a-t-il pas écrit dans son *Institution*: «Que pensons-nous estre plus exécration à Dieu que ceste simulation et hypocrisie: c'est si quelqu'un demande rémission de ses péchez pensant n'estre point pécheur; ou bien ne pensant point à son péché; car en telle sorte Dieu est pleinement moqué¹⁰.» L'influence protestante, assez vraisemblable sur ce point précis, est toutefois rejetée en bloc par un autre passage des *Essais* qui, non sans injustice, condamne le dépouillement austère de la piété calviniste: «Que ceux qui nous ont voulu bastir, ces années passées, un exercice de religion si contemplatif et immatériel, ne s'étonnent point s'il s'en trouve qui pensent qu'elle [la religion] fut eschappée et fondue entre leurs doigts¹¹.»

⁷ *Essais*, livre I, chap. LVI, p. 310. - Voir aussi p. 305, 309.

⁸ *Journal*, p. 1229.

⁹ M. DRÉANO (*La religion de Montaigne*, p. 201) remarque que l'opinion des censeurs est conforme à celle du *Catéchisme du Concile de Trente*. - Sur la mise à l'index des *Essais*, en 1676, voir F.H. REUSCH, *Der Index der verbotenen Bücher*, t. II, p. 176, Bonn, 1885.

¹⁰ CALVIN, *Institution de la religion chrestienne*, éd. J. PANNIER, t. III, p. 142, Paris, 1938. - Voir aussi Fr. WENDEL, *Calvin. Sources et évolution de sa pensée religieuse*, p. 102, Paris, 1950.

¹¹ *Essais*, livre III, chap. VIII, p. 909. - N'oublions pas que Montaigne a vécu les Guerres de Religion, comme tous ses biographes l'ont remarqué.

Le Pater Noster est la prière préférée de Montaigne. Il nous le déclare en des termes magnifiques. «Je ne sçay si je me trompe, mais, puisque, par une faveur particulière de la bonté divine, certaine façon de prière nous a esté prescrite et dictée mot à mot par la bouche de Dieu, il m'a tousjours semblé que nous en devions avoir l'usage plus ordinaire que nous n'avons. Et, si j'en estois creu, à l'entrée et à l'issue de nos tables, à nostre lever et coucher, et à toutes actions particulières auxquelles on a accoustumé de mêler des prières, je voudroy que ce fut le patenostre que les chrétiens y employassent; sinon seulement, au moins tousjours. L'Église peut estendre et diversifier les prières selon le besoing de notre instruction, car je sçay bien que c'est tousjours même substance et même chose. Mais on devoit donner à celle-là ce privilège, que le peuple l'eust continuellement en la bouche; car il est certain qu'elle dit tout ce qu'il faut, et qu'elle est très propre à toutes occasions. C'est l'unique prière de quoy je me sers partout, et la répète au lieu d'en changer. D'où advient-il que je n'en ay aussi bien en mémoire que celle-là¹².»

Si nous n'avions pas d'autres textes de Montaigne sur la prière, on s'en ferait une idée bien fautive. En effet, le lecteur est tenté de comprendre la religion de Montaigne tout autrement que Montaigne ne l'a vécue. Cette unique prière, - cette prière unique, - ne cite ni Jésus, ni l'Église. On pourrait en déduire, comme on l'a fait pour Érasme, que Montaigne ne veut connaître que Dieu et non ses saints. Y aurait-il là encore une influence de la Réforme?... Cette hypothèse ne résiste pas à l'analyse des textes, de tous les textes. Montaigne exalte le Pater Noster, mais il n'ignore pas que c'est le Fils qui a révélé le Père et que Jésus dit «Notre» Père pour que sa prière soit aussi celle de ses fidèles unis avec lui et en lui.

Il n'y a pas place dans les *Essais* pour une religion aristocratique, faite à la mesure de l'auteur, un christianisme désensablé, retrouvant avec joie la pureté filiale des origines, dans une vision eschatologique du Royaume: «Que ton règne vienne!» Bien au contraire, l'histoire de Montaigne nous permet de reconnaître en lui un chrétien qui se soumet «aux créances communes et légitimes¹³» et qui n'oublie pas son appartenance à l'Église militante, un chrétien qui croit et prie comme les chrétiens de son temps. Il fait volontiers le signe de la croix, il s'approche des sacrements, il assiste à la messe, aux processions, il récite l'Angélus et sa piété mariale le conduit jusqu'au sanctuaire trop célèbre de Notre-Dame

de Lorette. La *santa casa* est le centre d'un pèlerinage important et la translation miraculeuse de la maison de Marie, de Nazareth à Lorette, ne fait aucun doute à cette époque pour les catholiques. Il faudra attendre le chanoine Ulysse Chevalier, au début du XXe siècle, pour en démontrer la pieuse imposture¹⁴. Montaigne croit aux miracles de la Madone en son sanctuaire vénéré. Faut-il s'en étonner? On doit plutôt se demander pourquoi il n'y croirait pas, pourquoi même il n'accepterait pas le fait de la translation, car il ne possède aucun des documents nécessaires à une opinion critique. Pour lui, Lorette se réclame d'une tradition dont il ne connaît pas l'origine mais dont il admet le succès. Descartes, pèlerin de Lorette quarante ans plus tard, ne sera pas plus méfiant que Montaigne, et pour les mêmes raisons¹⁵.

L'histoire du pèlerinage de Montaigne à Lorette en 1581 se lit dans son *Journal de voyage en Italie*. Le *Journal* est exceptionnellement sûr et crédible, car Montaigne l'a rédigé pour lui-même et non pour ses lecteurs (il ne sera publié qu'en 1774). Ce n'est pas un texte soigneusement élaboré, comme celui des *Essais*, mais le simple compte rendu d'un voyage.

Voici le passage qui nous intéresse: «Le lieu de la dévotion, c'est une petite maisonnette, fort vieille et chétive, bastie de brique, plus longue que large. [...] Là se voit, au haut du mur, l'image Nostre-Dame, faite, disent-ils, de bois; tous le reste est si fort paré de vœux riches de tant de lieux et princes, qu'il n'y a jusques à terre pas un pousse vuide, et qui ne soit couvert de quelque lame d'or ou d'arjant. J'y peus trouver à toute peine place, et avec beaucoup de faveur, pour y loger un tableau dans lequel il y a quatre figures d'arjant attachées: cele de Nostre-Dame, la miène, cele de ma fame, cele de ma fille. Au pied de la miène, il y a insculpé sur l'arjant: *Michael Montanus, Gallus Vasco, Eques regii Ordinis 1581*; à cele de ma fame: *Francisca Cassaniana uxor*; à cele de ma fille, *Leonora Montana filia unica*; et sont toutes de ranc à genous dans ce tableau, et la Nostre-Dame au haut au-devant. [...] Nous fismes en ceste chapelle-là nos Pasques, ce qui ne se permet pas à tous; car il y a lieu destiné pour cest effaict, à cause de la grand' presse d'hommes qui ordinairement y communient. [...] Un jésuite allemand m'y dit la messe et donna à communier¹⁶».

¹⁴ U. CHEVALIER, *Notre-Dame de Lorette. Étude historique sur l'authenticité de la santa casa*, Paris, 1906.

¹⁵ En 1624. Cfr CHEVALIER, *op. cit.*, p. 382.

¹⁶ *Journal*, p. 1247-1249. - CHEVALIER, *op. cit.*, p. 355. - DRÉANO, *op. cit.*, p. 190 sv. - On comparera à un autre passage des *Essais*, livre I, chap. XXVII, p. 180.

¹² Livre I, chap. LVI, p. 303.

¹³ Livre III, chap. II, p. 784.

Montaigne demeure durant trois jours à Lorette où, dit-il, «je me plus fort»¹⁷. Hélas, son ex-voto n'a pas survécu aux guerres et aux révolutions.

Cette page, - que des admirateurs simplistes voudraient arracher à l'œuvre de Montaigne, - est hautement significative. Son auteur ne méprise ni ne fuit les manifestations populaires de dévotion. Ce méridional ne se scandalise pas des exubérances de la piété italienne. En outre, nous retrouvons ici une des idées favorites de Montaigne. Pour lui, le chrétien reste un homme de chair et de sang, un homme qui prie avec son cœur tout autant qu'avec son esprit. «Les sens, écrit-il, sont nos propres et premiers juges. [...] C'est toujours à l'homme que nous avons affaire, duquel la condition est merveilleusement corporelle¹⁸.» Ailleurs: «La majesté divine s'est ainsi par nous aucunement laissé circonscire aux limites corporels: ses sacrements supernaturels et célestes ont des signes de notre terrestre condition; son adoration s'exprime par offices et paroles sensibles; car c'est l'homme qui croit et qui prie. Je laisse à part les autres arguments qui s'emploient à ce subject. Mais à peine me feroit-on accroire que la veuë de nos crucifix et peinture de ce piteux supplice, que les ornements et mouvements cérémonieux de nos églises, que les voix accomodées à la dévotion de notre pensée, et cette esmotion des sens n'eschauffent l'âme des peuples d'une passion religieuse, de très utile effect¹⁹.» Et enfin: «Il n'est cœur si mol que le son de nos tabourins et de nos trompettes n'eschaufe; ny si dur que la douceur de la musique n'esveille et ne chatouille; ny âme si revesche qui ne se sente touchée de quelque révérence à considérer cette vastité sombre de nos églises, la diversité d'ornement et ordre de nos cérémonies, et ouyr le son dévotieux de nos orgues et l'harmonie si posée et religieuse de nos voix²⁰.»

Montaigne, on le constate une fois de plus, pratique la religion des humbles; il aime le christianisme commun, ordinaire, quotidien. Le scepticisme profond qui est en lui ne s'oppose nullement à son sens religieux, mais au rationalisme qu'il abhorre. C'est pourquoi, sans doute, on l'a parfois taxé de fidéisme, un nom bien savant pour désigner ce qui

¹⁷ *Journal*, p. 1250.

¹⁸ *Essais*, livre III, chap. VIII, p. 908, 909. - Ailleurs, Montaigne observe que l'odeur de l'encens favorise la dévotion: *Essais*, livre I, chap. LV, p. 302.

¹⁹ *Essais*, livre II, chap. XII, p. 494.

²⁰ Livre II, chap. XII, p. 577.

n'est ici que la foi du charbonnier, une foi simple et naïve qui accepte sans discussion les enseignements de l'Église et ses traditions²¹.

*
* *

Tel nous apparaît Montaigne, ni un saint, ni un apôtre, ni un théologien²² mais un humaniste curieux de toute chose en ce monde et un chrétien sans inquiétude religieuse apparente. Souvenons-nous que Montaigne est un catholique postconciliaire, j'entends un héritier du concile de Trente, ce concile de sa jeunesse qui a clarifié les situations et rassuré les fidèles. Aussi éloigné du christianisme critique d'Érasme que du christianisme pathétique de Pascal, Montaigne aujourd'hui scandalise l'incroyant et déconcerte le croyant. A travers ses confessions, il demeure, en tout cas, un extraordinaire témoin de la réalité spirituelle, celle de son temps et celle de son expérience propre. Nul mieux que lui ne s'est décrit dans sa conscience religieuse avec une aussi désarmante franchise²³.

²¹ Montaigne connaît Pyrrhon et l'interprète à sa manière; cfr DRÉANO, *op. cit.*, p. 258, 273, 284. - Montaigne n'a pas été l'élève des jésuites mais leur ami et il semble parfois obéir aux conseils les moins érasmiens de saint Ignace, comme cette treizième règle, qui suit les *Exercices spirituels*: «ut in omnibus veritatem assequamur, debemus semper tenere ut album quod ego video credam esse nigrum si Ecclesia hierarchica ita illud definiat.»- Sur cette règle, voir H. RONDET, *Noir ou blanc selon l'Église*, dans *Christus*, t. V, p. 92-106, Rome, 1968.

²² Saint François de Sales appelait Montaigne «le docte profane»; cfr DRÉANO, *op. cit.*, p. 286.

²³ Au moment de donner ce travail à l'imprimeur, je dois à l'obligeance de M. Michel d'avoir pu consulter l'article de A. BLINKENBERG, *La religion de Montaigne*, dans le *Mémorial du premier Congrès international des études montaignistes*, p. 162-172, Bordeaux, 1964.